



FranceterredeLAIT

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



CONSTRUIRE SON BÂTIMENT POUR LE TROUPEAU LAITIER

Conseils et partages d'expériences



ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

1 ÉLEVEUR LAITIER SUR 3 CONSTRUIRAIT SON BÂTIMENT D'ÉLEVAGE DIFFÉREMMENT.

La construction d'un bâtiment nécessite de faire de nombreux choix impactant à différents niveaux : conditions quotidiennes de travail, résultats techniques et économiques, bien-être des animaux... Avant de s'engager, chaque choix mérite d'être pesé et partagé entre associés.

La construction d'un bâtiment demande une grande rigueur dans la conception du projet et le suivi de la construction.

6 CONSEILS D'ÉLEVEURS ET D'EXPERTS POUR MENER À BIEN SA CONSTRUCTION :

- **Prendre son temps**, c'est gagner en efficacité,
- **Se faire accompagner par des conseillers compétents et indépendants**, c'est un bon investissement,
- **Visiter, se documenter**, c'est élargir les solutions possibles et bénéficier d'autres expériences,

- **Se fixer un objectif de revenu et définir ensuite un niveau d'investissement raisonnable**, c'est limiter les risques financiers,
- **Disposer d'un plan détaillé et validé** permet d'avoir de bons devis, d'améliorer le déroulement du chantier et d'assurer une meilleure maîtrise du budget, c'est se garantir de la sérénité,
- **Suivre le chantier** nécessite du temps et des compétences, mais c'est indispensable.

PARTAGE D'EXPERIENCE

Paroles d'éleveur

Le groupe de travail du programme « Bâtiments d'élevage bovins laitiers de demain » a réalisé durant l'hiver 2019/2020 une enquête auprès de 513 éleveurs laitiers français ayant construit un bâtiment depuis moins de 10 ans. Voici leurs enseignements, leurs conseils, leurs partages d'expérience...

86% DES ÉLEVEURS SONT SATISFAITS PAR LES NOUVEAUX BÂTIMENTS CONSTRUITS

Les éléments de satisfaction les plus cités sont :

- Les bonnes conditions de travail,
- L'adaptation du projet à leurs besoins,
- La conception et la circulation intérieure facilitée,
- La qualité de la construction et des équipements installés.

Photo 2.

Éleveur nourrissant son troupeau

(Crédit photo L.Gueneau / Cniel)



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA PRINCIPALE SOURCE DE MOTIVATION

82% des éleveurs enquêtés déclarent que l'amélioration des conditions de travail et/ou la réduction du temps de travail ont constitué leur motivation principale pour construire un nouveau bâtiment. Viennent ensuite l'amélioration des conditions de logement des animaux (69%) et l'augmentation du volume à produire (57%).

PRENDRE LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR ET DE SE PROJETER DANS LE FUTUR BÂTIMENT

Le temps de la réflexion est essentiel ! Aller visiter des bâtiments existants, se documenter, se projeter dans le futur bâtiment pour imaginer le travail quotidien, réfléchir au logement des animaux, anticiper la gestion des déjections, faire simple et fonctionnel... sont autant d'étapes nécessaires pour être satisfait du projet selon les enquêtés. Rédiger un cahier des charges qui reprend l'ensemble des points techniques et fonctionnels

MAÎTRISER SON BUDGET POUR INVESTIR MOINS ET MIEUX

40% des éleveurs ne sont pas, ou pas du tout, satisfaits de la pression financière induite par le projet. Viennent ensuite, le non-respect du budget et des délais sur le chantier.



Illustration 1 : La pression financière : une source de charge mentale

(Crédit Cniel)

Afin de limiter cette pression financière, les éleveurs enquêtés conseillent de réaliser une étude technico-économique pour mesurer l'impact sur le revenu, de prendre en compte les éventuelles variations de conjoncture, et de bien définir et respecter son budget. Un chiffrage précis du projet et adapté aux éventuelles modifications est indispensable.

« Avant d'augmenter son cheptel pour produire plus, il faut vérifier si les économies de charges sont possibles et analyser son système d'exploitation »

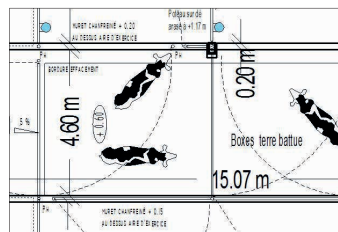
« J'aurais mieux respecté le budget et j'aurais pris une marge de sécurité »

« J'aurais fait moins cher »

« J'aurais mieux maîtrisé les coûts »

« J'aurais fait plus économe »

S'ENTOURER DES BONNES COMPÉTENCES



Extrait :

Un plan détaillé pour réaliser des devis précis et bien construire

(Crédit Chambre d'Agriculture de Bretagne)

Les éleveurs mettent en avant l'importance de s'entourer d'opérateurs ayant les compétences adéquates et de s'investir personnellement dans le projet. Avancer par étape, se faire accompagner par des conseillers expérimentés et des constructeurs spécialisés sont autant de critères pour d'obtenir un résultat satisfaisant. Ils fourniront des plans précis qui permettront aux prestataires compétents de faire des devis clairs et détaillés, gage d'une meilleure maîtrise budgétaire.

« Faire appel à un conseiller neutre, qui n'a rien à vendre, c'est l'investissement le plus rentable de votre projet »

« Avoir des plans détaillés avant le démarrage des travaux permet d'améliorer le déroulement du chantier »

SE FAIRE ACCOMPAGNER DE LA CONCEPTION À LA FINALISATION

Pour réfléchir, définir et élaborer le projet de construction de bâtiment, le suivi d'une méthode rigoureuse avec une validation progressive des choix constitue un gage de réussite.

Une méthode basée sur les conseils de spécialistes et sur les retours d'expériences des enquêtés est proposée aux porteurs de projets. Suivant la complexité du projet, l'éleveur en tant que maître d'ouvrage, et le conseiller bâtiment en tant que maître d'œuvre, devront faire appel à des compétences extérieures : conseiller de gestion, conseiller d'élevage, conseiller en prévention des risques, bureau d'études... Ces consultations d'experts sont indispensables pour éclairer et valider les choix étape par étape.

ETAPE 1 : PRÉ-REQUIS



- Définir un projet de vie et d'exploitation : quels sont les souhaits ?, où veut-on aller ?, quelle conduite d'élevage, est-ce partagé par les associés ?
- Diagnostiquer les résultats existants et vérifier que la situation initiale permet d'envisager sereinement des évolutions importantes. Travailler à les améliorer si nécessaire.
- Déterminer une capacité d'investissement qui préserve le revenu.

ETAPE 2 : FAISABILITÉ - PROGRAMMATION



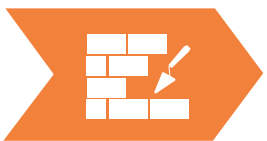
- Etudier la faisabilité du projet techniquement, humainement, réglementairement, financièrement...
- Se renseigner, visiter des réalisations. Ajuster éventuellement le projet.
- Décrire les besoins : nombre de places, type de couchage, équipement de traite, contention, ergonomie des postes, évolutivité.
- Appréhender l'impact de l'investissement sur le revenu en réalisant une étude technico-économique.

ETAPE 3 : CONCEPTION - VALIDATION



- Etudier les solutions possibles (avant-projets) répondant à l'ensemble des besoins et aux contraintes, les comparer.
- Choisir une solution, la traduire en plan détaillé, préciser le coût en estimant l'ensemble des postes des travaux.
- Valider les aspects techniques et financiers au sein de la structure.
- Lancer et coordonner les démarches administratives : permis de construire, demande d'aides, autorisation d'exploiter,...

ETAPE 4 : CONSTRUCTION



- Faire réaliser des devis précis et détaillés auprès d'entreprises compétentes sur la base du plan établi. Veiller au respect des attentes.
- Choisir les entreprises de construction après avoir détaillé leurs offres techniques et financières.
- Valider le budget définitif.
- Organiser une réunion de lancement du chantier avec l'ensemble des corps de métier pour valider les modalités d'intervention, suivre le chantier.

ETAPE 5 : EXPLOITATION



- Réceptionner les ouvrages et équipements, comprendre et partager les consignes de fonctionnement et de sécurité.
- Réaliser les demandes de paiement pour les dossiers de subvention.
- Travailler au quotidien, suivre et entretenir les ouvrages et équipements.

ETAPE 6 : EVOLUTION



- Faire évoluer le bâtiment si besoin.

NB : Le suivi d'une méthode rigoureuse avec une validation progressive des choix, constitue un gage de réussite. Cette démarche n'est pas toujours linéaire, des allers-retours sont parfois nécessaires. Suivant la complexité du projet, vous, en tant que maître d'ouvrage, et votre conseiller bâtiment en

tant que maître d'oeuvre, devrez faire appel à des compétences extérieures (conseiller de gestion, conseiller d'élevage, conseiller en prévention des risques, bureau d'études,...). C'est indispensable pour éclairer et valider vos choix étape par étape.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été réalisée auprès de 513 éleveurs laitiers français ayant construit un bâtiment depuis moins de 10 ans.

Les producteurs enquêtés sur l'hiver 2019/2020 ont librement répondu à un questionnaire en ligne.

Les réponses transmises couvrent l'intégralité du territoire français avec une légère sur-représentation du Grand Ouest.

Les très nombreux commentaires et conseils transmis via le questionnaire ont permis d'enrichir les travaux sur la méthode de conduite de projet pour la construction d'un bâtiment bovin lait du programme « Bâtiments d'élevage bovins laitiers de demain », financé par le CNIEL et avec pour partenaire :



Pour aller plus loin

Consulter le guide « Construire un bâtiment bovin lait— la démarche, les outils, les acteurs pour un projet réussi. » - à paraître

Equipe projet pour la réalisation de cette synthèse :

Animation et rédaction :

Sébastien Guiocheau (Chambre d'agriculture de Bretagne)

Membres du groupe :

Dominique Lagel, BTPL (Bureau Technique de Promotion Laitière)
Jacques Charlery, GIE Elevages de Bretagne,
Florian Dassé, CC MSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole),
Gilbert Laumonier, FRGTV PL (Fédération Régionale des Groupements Techniques Vétérinaires Pays de la Loire)

Avec la participation du Cniel :

Nadine Ballot, Jean Charef

Remerciements aux 513 éleveurs laitiers ayant participé à l'enquête et qui ont pris le temps de renseigner le formulaire en ligne pour partager leur expérience.